

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
Au 30 Septembre 2018**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/08/2018

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 859 918 151
- Autres crédits	-
	5 859 918 151

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 859 918 151
- Autres	-
	5 859 918 151

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	911 913 042
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	4 948 005 109
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	5 859 918 151

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/08/2018

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	867 563 944
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	44 349 098
	911 913 042

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 651 763 098
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	296 242 010
	4 948 005 109

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/08/2018 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	241 164	9
2003	1 006 603	41
2004	2 700 503	73
2005	14 253 722	165
2006	35 752 566	371
2007	31 996 561	294
2008	29 912 808	261
2009	13 991 821	147
2010	27 921 430	252
2011	32 114 723	272
2012	52 607 542	419
2013	55 357 251	380
2014	101 264 320	613
2015	116 574 827	665
2016	153 316 874	813
2017	175 810 190	922
2018	67 090 138	383
911 913 042	6 080	

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	409 862	11
2003	675 386	52
2004	1 946 396	55
2005	21 395 096	282
2006	41 681 021	466
2007	29 084 785	296
2008	27 501 888	303
2009	42 960 886	402
2010	83 595 651	683
2011	92 134 125	820
2012	144 592 906	1 221
2013	440 086 010	3 578
2014	517 972 351	3 774
2015	969 224 197	6 359
2016	981 442 297	5 856
2017	1 253 517 245	7 060
2018	299 785 006	1 730
4 948 005 109	32 948	

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/08/2018

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	814 212	96
1	3 416 436	111
2	7 459 150	156
3	9 738 761	183
4	15 319 326	219
5	13 785 928	178
6	23 497 177	231
7	40 330 378	359
8	54 364 144	446
9	55 054 139	427
10	53 197 863	359
11	59 580 338	386
12	76 432 090	457
13	85 428 845	483
14	74 780 217	420
15	35 029 693	191
16	49 644 469	242
17	56 215 691	255
18	65 709 756	283
19	47 214 760	229
20	9 116 047	55
21	9 506 953	45
22	10 773 572	45
23	23 600 543	101
24	26 939 734	127
25	2 181 272	7
26	572 502	2
	909 703 994	6 093

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 178 254	201
1	5 627 528	242
2	14 833 332	410
3	27 185 502	492
4	59 872 227	865
5	89 261 513	1 132
6	166 387 651	1 671
7	221 722 547	2 055
8	297 185 301	2 385
9	340 557 643	2 601
10	361 518 994	2 473
11	391 783 709	2 472
12	472 986 379	2 863
13	456 401 726	2 599
14	351 876 368	2 019
15	221 120 475	1 244
16	305 364 120	1 540
17	305 227 791	1 484
18	295 027 484	1 393
19	204 811 005	1 042
20	40 665 006	219
21	26 551 417	128
22	72 014 556	351
23	122 607 428	559
24	89 429 233	475
25	5 503 943	21
26	1 303 975	12
	4 948 005 109	32 948

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30/09/2018 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/09/2018, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	118 728 737 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 9.91% en rythme annualisé (soit 2.39% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 septembre 2018, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 118 728 737 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : + 514 279 027€
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -47 500 000€
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : + 475 856 825 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 02 Novembre 2018,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)